

Recensement et formation des référents « Découverte des métiers » au collège

Instruction du 26 septembre 2024 relative au recensement et à la formation des référents « Découverte des métiers » au collège

Pôle pédagogie de l'orientation, communication et partenariats

Affaire suivie par : Florian MARECHAL

Tél : 01 57 02 68 04

Mél : ce.saio-infos@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

s/c de Mesdames les inspectrices d'académie, directrices académiques des services départementaux de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne

Mesdames et Messieurs les IA-IPR

Mesdames et Messieurs les IEN-IO/ET/EG

Depuis le 18 mars 2024, [l'application DMM](#), est accessible directement via le portail ARENA, rubrique « *Scolarité du 2d degré* » par chaque membre des équipes éducatives des établissements.

Véritable outil de pilotage et de suivi de l'activité, la plateforme est également un espace de ressources partenariales et pédagogiques dans le cadre de la mise en œuvre du parcours Avenir. Ainsi, elle permet de formaliser, anticiper et suivre les actions collectives ou individuelles proposées aux élèves tout au long du cycle 4, en identifiant les métiers et les secteurs d'activités, ainsi que les partenaires associés.

Son efficacité dépend de la qualité du recensement fait par les équipes. En tant que chef d'établissement, vous avez un rôle pré-attribué d'administrateur. Vous allez pouvoir donner des droits de rédaction aux membres de l'équipe pédagogique (référents DDM, professeurs principaux, professeurs...) et Psy-En pour consulter et partager les différentes actions et projets dans le cadre de la découverte des métiers.

Ainsi, il est essentiel **d'y saisir le nom du ou des référent(s) découverte des métiers de votre établissement**, dans la rubrique prévue à cet effet. Dans sa mission de coordination, il s'assurera de la cohérence, de la qualité et du suivi de la mise en œuvre des actions DDM. A ce titre, il identifie l'ensemble des partenaires afin d'enrichir la base de données des intervenants potentiels. [Une lettre de mission](#) est accessible sur le site de la DRAIO site Créteil.

Les Référents Découverte Des Métiers bénéficieront alors d'un accompagnement départemental par des animateurs de réseaux, et peuvent compléter cet accompagnement par des formations académiques accessibles [via l'offre de formation](#).

Afin de vous accompagner, retrouverez un guide pas-à-pas dans la rubrique « *Aide – Guide et assistance* » de l'application. De plus, vous pouvez retrouver [en replay](#) le temps de présentation et d'échange autour de cet outil.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour permettre le recensement des Référents Découverte Des Métiers et la bonne utilisation de l'application qui doit faciliter la mise en œuvre des actions et le déploiement de la découverte des métiers pour tous les élèves du cycle 4.

**Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives**

**Signée
Francette Dalle Mese**